

# Les parcs éoliens attendront

Pas moins de sept projets éoliens ont été déposés sur le bureau du préfet maritime. Un seul est à l'étude et en bonne voie d'achèvement. Il concerne un parc de 15 km<sup>2</sup> en Haute-Normandie, à La Vallette-sur-Mer. Un autre parc plus important de 71 km<sup>2</sup>, au Tréport, est "dans les tuyaux" indique l'am-

rial Périssé. Les autres attendent... "Aujourd'hui, les dossiers sont gélés dans l'attente de précisions. Il ne faut pas faire du mitage", explique le préfet maritime. Il souligne que, dans tous les cas, le développement de l'éolien ne peut pas devenir un obstacle à la surveillance maritime...

Manche Libre 30/06/07